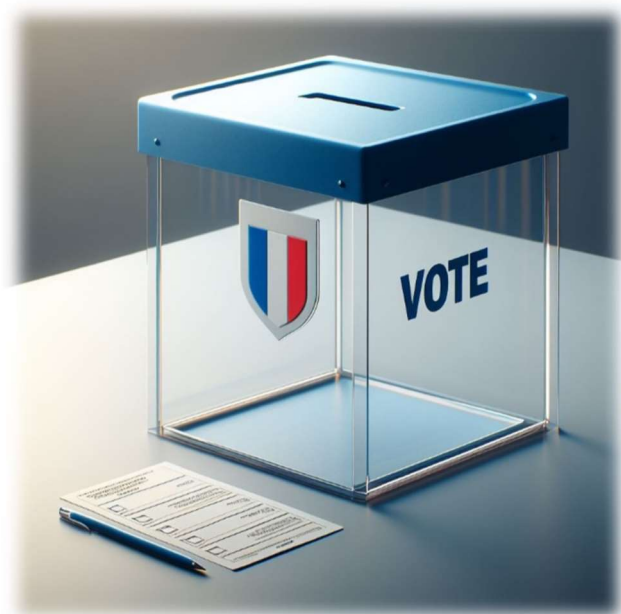


QEL A dite d'intérêt général et de prospective

L'abstention aux élections ne fait que croître ; comment réconcilier les électeurs avec le fonctionnement de la démocratie ?

Introduction



Cette planche souligne l'importance de la réflexion sur la démocratie, en commençant par définir ce concept selon Abraham Lincoln. Il met en évidence l'écart entre la théorie démocratique idéale et la réalité, marqué par une croissance constante de l'abstention électorale. L'analyse explore les mécanismes de fonctionnement démocratique, la participation citoyenne, et les causes de l'abstention, tout en appelant à des solutions innovantes pour rétablir le lien entre les citoyens et le système démocratique.

1 – Qu'est-ce que la démocratie ?

La démocratie est une forme d'organisation politique traditionnellement définie selon la formule d'Abraham Lincoln, comme le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Comme dans tout système politique, « le peuple », c'est-à-dire l'ensemble des citoyens regroupé dans le cadre d'un territoire, y est gouverné. La spécificité d'un système démocratique est que les gouvernés sont censés être en même temps des gouvernants, associés aux principales décisions engageant la vie de la cité. Et c'est parce que le peuple est à la fois sujet (c'est-à-dire soumis au pouvoir politique) et souverain (détenteur de ce pouvoir) que les systèmes démocratiques sont supposés agir dans l'intérêt du peuple. Les citoyens pourtant détenteurs du pouvoir politique, semblent se détacher de ce processus qui devrait être une expression vivante de leurs valeurs, besoins et aspirations.

2 – Comment fonctionne la démocratie ?

Les citoyens participent aux décisions au suffrage direct pour la nomination du Président de la République et lors d'un référendum portant sur une question précise.

Les citoyens ne pouvant participer à toutes les décisions relevant de la vie publique, ils sont représentés par les députés à l'Assemblée nationale et par les conseillers municipaux et le

maire au niveau local. Quant aux 348 sénateurs, ils sont élus au suffrage universel indirect par environ 162.000 grands électeurs.

3 - L'abstention :

L'abstention peut se définir comme un refus de vote, une non-participation au vote. Il convient de la distinguer du citoyen qui se déplace et qui vote blanc et du bulletin nul (souvent par erreur) , ces votes n'étant pas pris en compte dans le nombre de votants, bien qu'ils se soient déplacés au bureau de vote.

De 15% au cours de années 1980, jusqu'aux 20 à 25% de nos jours, l'abstention est devenue une pratique sociale en progression. Il convient aussi de noter que l'abstention est beaucoup plus importante dans les élections nationales que dans les élections locales où les candidats sont connus et proches de leurs électeurs.

4 - Pourquoi l'abstention ne fait que croître ?

Dans ce contexte, il est impératif d'explorer les causes profondes de cette abstention grandissante et de proposer des solutions innovantes pour réconcilier les électeurs avec le fonctionnement de la démocratie.

Comme indiqué précédemment, l'abstention est devenue une pratique sociale en progression et ce, bien que le vote, droit du citoyen, demeure aussi un devoir civique. Et cet affaiblissement se trouve accentué aujourd'hui par de nouvelles aspirations à des formes de démocratie directe, d'actions protestataires, de mobilisations collectives, qui se déploient hors de l'hémicycle.

Quelques exemples qui peuvent expliquer cette abstention :

4.1 - La non prise en compte de l'avis des citoyens lorsqu'ils sont sollicités. Le référendum relatif au traité Constitutionnel Européen a été rejeté par les Français le 29 mai 2005 avec 55% de vote négatif. Le Président n'a pas tenu compte du vote des Français et a adhéré à ce traité (JO du 14/02/2008).

4.2 - Le comportement de très nombreux élus qui se discréditent aux yeux des citoyens par manque de probité. Leur seule préoccupation étant de se faire réélire au détriment de l'intérêt général.

4.3 - Le progrès a toujours eu pour objectif, l'amélioration des conditions de vie de nos sociétés. Il n'empêche que deux conséquences de l'avènement du numérique auront pourtant bousculé nos démocraties.

- ✓ L'éclatement des classes moyennes : Les 30 glorieuses avaient vu l'éclosion d'une classe moyenne à laquelle pouvait prétendre la grande majorité de la population. Cet

ascenseur social rendait possible l'espoir d'une vie meilleure pour nos enfants et pour les enfants de nos enfants.

- ✓ À partir des années 1980, en même temps que les nouveaux moyens de communication facilitaient les échanges de données, le déploiement massif de l'informatique en entreprise aura progressivement encouragé l'externalisation des tâches à moindre valeur ajoutée vers d'autres partenaires tiers. Cette nouvelle organisation a eu pour conséquence directe la séparation de cette classe moyenne en deux groupes, l'un voyant son salaire croître et l'autre, la plus importante, tombant dans la précarité.

4.4 - Le déréférencement de la vérité :

Avoir accès à la bibliothèque du monde ne suffit pas à développer la connaissance. C'est ce que confirment tous les jours sur l'Internet les réseaux médiatiques, porteurs de haine, de contre-vérités et de délires conspirationnistes. Toute parole y a la même valeur : la vérité rationnelle des faits est mise sur le même plan que celle de la croyance et de l'opinion.

Comment combattre contre un mal quand il est défendu par les géants de l'Internet qui profitent du buzz généré pour multiplier leurs revenus publicitaires ?

4.5 – Une centralisation excessive et une absence de discussion

Le gouvernement et surtout le Président décidant de tout et ne laissant même pas place à la discussion avec l'utilisation excessive de l'article 49-3 de la Constitution. Le citoyen n'a pas l'impression de vivre dans une démocratie.

5 – Comment réconcilier les électeurs avec le fonctionnement de la démocratie ?



Face à la croissance persistante de l'abstention électorale et aux défis auxquels est confrontée la démocratie contemporaine, il devient impératif d'explorer des solutions concrètes visant à rétablir la confiance des citoyens dans le processus démocratique. Cette deuxième partie de cette planche s'attache à examiner différentes approches sous l'angle de la pédagogie, de l'inclusion, de la réforme, de la facilitation, et de la moralisation de la classe politique, dans l'optique de favoriser une participation citoyenne plus éclairée, active, et diversifiée.

5.1 - La pédagogie

« Le premier devoir d'une République, c'est de faire des républicains. » Ferdinand-buisson.

✓ Renforcer l'éducation civique à tous les niveaux de l'enseignement est une mesure cruciale pour former des citoyens informés, responsables et engagés. L'éducation civique va bien au-delà de la simple transmission de connaissances sur le système politique. Elle vise à inculquer aux élèves les valeurs fondamentales de la citoyenneté, à les sensibiliser aux droits et devoirs qui en découlent et à les préparer à participer activement à la vie démocratique de leur société.



✓ Encourager la participation des jeunes dans le processus politique est essentiel pour construire une société dynamique et inclusive. Il existe plusieurs approches pour susciter l'engagement des jeunes générations et les intégrer activement dans la vie politique (École, Quartier, Association, etc.).

✓ Les campagnes d'information jouent un rôle crucial dans le renforcement de la participation civique en sensibilisant les citoyens aux élections à venir, aux candidats, et aux enjeux politiques. Pour être efficaces, ces campagnes doivent viser à rendre l'information politique accessible, compréhensible et pertinente pour un large public.

✓ La responsabilité des parents devra être aussi un moyen d'action vers plus de citoyenneté.

5.2 - L'inclusion

✓ La participation locale est un élément essentiel de la vie démocratique, car elle permet aux citoyens de s'engager directement dans les affaires de leur communauté. Encourager la participation citoyenne à l'échelle locale nécessite la promotion d'initiatives qui renforcent le lien entre les citoyens et la politique locale.

✓ Promouvoir des débats publics constructifs est essentiel pour le bon fonctionnement d'une démocratie en favorisant la compréhension mutuelle, en éclairant les citoyens sur les enjeux et en encourageant la participation citoyenne.

✓ L'organisation de référendums et de consultations populaires est une pratique importante pour renforcer la démocratie en donnant aux citoyens une voix directe sur des questions clés. Cela permet d'impliquer davantage la population dans le processus décisionnel et de favoriser une participation citoyenne active ... tout et autant que les décisions des citoyens soient prises en compte.

5.3 - La réforme

La réforme électorale est une démarche visant à améliorer le fonctionnement du système électoral en modifiant ses règles et procédures. L'une des réformes les plus discutées concerne la méthode de scrutin, avec un accent particulier sur la représentation proportionnelle, bien qu'elle existe déjà partiellement. Cette approche vise à rendre le processus électoral plus inclusif et à renforcer la connexion entre les électeurs et leurs représentants.

✓ Changer les règles susceptibles de répondre à ces aspirations nouvelles dites **populaires**, partagées, citoyennes « participatives » ? Contraindre ? Mais quelle efficacité d'un vote rendu obligatoire ? Modifier le calendrier électoral (coupler présidentielles et législatives) ? Ou bien les modalités, les procédures de la votation : vote référendaire, d'initiative populaire, partagée, citoyenne, « participative » : Et quel sort sera réservé aux procédures de son élargissement ? Ou encore la création d'instances délibératives préalables à l'élaboration de la loi, du type Convention citoyenne pour le climat, Convention pour la fin de vie : leur efficacité, abondamment documentée, aurait-elle pour autant convaincu l'opinion ? Prise en compte du vote blanc promis depuis plusieurs décennies ? Dans quelle juste mesure changer le thermomètre peut-il faire baisser la fièvre ?

✓ Décentraliser les pouvoirs afin de les rapprocher des citoyens. Plus les décisions prises seront proches de la base, mieux elles seront comprises et acceptées.

✓ Reconnaître les préoccupations des abstentionnistes et prendre des mesures pour résoudre les problèmes qui les préoccupent est essentiel pour renforcer la démocratie en favorisant une participation citoyenne plus large et plus diversifiée.

5.4 - La facilitation

✓ La transparence gouvernementale et la responsabilité des élus jouent un rôle fondamental dans le maintien de la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques. Ces principes contribuent à garantir que les gouvernements fonctionnent de manière ouverte, éthique et au service des intérêts publics.

✓ L'accessibilité aux procédures électorales est cruciale pour garantir la participation équitable de tous les citoyens dans le processus démocratique. Faciliter le vote comprend plusieurs aspects, notamment l'inscription sur les listes électorales, la flexibilité des horaires de vote, l'emplacement des bureaux de vote, et l'éventuelle mise en place de systèmes de vote électronique sécurisés qui existent déjà dans certaines villes.

En s'engageant activement dans ces mesures, les pouvoirs publics peuvent contribuer à garantir que le processus électoral est accessible à tous les citoyens, renforçant ainsi la légitimité de la démocratie et favorisant une participation équitable.

4.5 - La moralisation de la classe politique



✓ Moraliser certains comportements des élus du peuple, représentants de la nation, qui donnent un triste spectacle à leurs concitoyens qu'ils sont censés représenter.

En explorant ces différentes dimensions, il est possible de tracer des voies novatrices pour réconcilier les électeurs avec le fonctionnement de la démocratie et ainsi, renforcer les assises d'une participation citoyenne active et éclairée.

Pour la commission.